



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE
DE GEOMETRE PRINCIPAL
ANNÉE 2011**

DOSSIER D'INSCRIPTION

Les instructions pour l'établissement du dossier d'inscription figurent à la page 2 de cet imprimé.
Il est rappelé que les informations portées par le candidat sur ce dossier sont sous sa responsabilité.

Toutes les pages, y compris la page de tête, doivent être paraphées ou signées et envoyées à votre direction de candidature (cf. page 2) avant la clôture des inscriptions : le 15 septembre 2011.

CONDITIONS GÉNÉRALES

(art. 5 et 5 bis de la loi n°83-634 modifiée du 13 juillet 1983)

- ☐ Être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
- ☐ Jouir de ses droits civiques.
- ☐ Ne pas faire l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions (mentions au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les ressortissants français).
- ☐ Être en situation régulière au regard des obligations du service national.
- ☐ Être apte physiquement pour l'exercice de la fonction.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la direction qui aura recueilli votre candidature.

Nom :

Prénom :

- J'accepte la diffusion de mon identité lors de la publication des résultats du concours sur Internet (1)

- Je n'accepte pas la diffusion de mon identité lors de la publication des résultats du concours sur Internet (1)

(1) Rayer la mention inutile

Lu et approuvé
Paraphe ou signature



INSTRUCTIONS

- Le dossier d'inscription doit être envoyé à la direction de candidature, complété de toutes les informations permettant son exploitation, **avant la clôture des inscriptions**. La direction de candidature est :
 - la direction du département dans lequel ils exercent des fonctions (direction d'appartenance administrative), pour tous les candidats appartenant à la DGFIP.
 - Les agents de l'administration centrale de la DGFIP doivent déposer leur dossier d'inscription auprès de la DRESG - Service de la Formation professionnelle - 10 rue du Centre - TSA 10019 - 93465 NOISY-LE-GRAND Cedex.

- Inscrivez très lisiblement au stylo à bille.**

- Lorsqu'il existe des cases, mettez une lettre d'imprimerie ou un chiffre par case. Portez tirets et apostrophes dans des cases distinctes.

A

- Direction d'affectation** : indiquez votre direction actuelle
- Direction de mutation** : uniquement pour les candidats mutés à compter du **1^{er} septembre 2011**.
- Nom** : nom de naissance (ou après changement conféré par décret)
- A la ligne "**Nom marital**", les femmes mariées ou veuves indiquent leur nom d'épouse
- Portez vos trois premiers prénoms dans l'ordre de l'état civil.
- Date et lieu de naissance** : portez un chiffre par case, précédé d'un zéro le cas échéant.
- Pour les candidats nés à Paris, Lyon ou Marseille, portez le numéro d'arrondissement.

Exemple : 12 juin 1981, s'écrira

1	2	0	6	8	1
---	---	---	---	---	---

à LYON 3^{ème}

0	3
6	9

- DOM-COM : pour les candidats nés dans un département ou une collectivité d'outre-mer, indiquez le nom de celui-ci à la suite du lieu de naissance.
- Nombre d'enfants** : il s'agit des enfants à charge ou des enfants qui, n'étant plus à charge, ont été élevés pendant au moins neuf années jusqu'à l'âge de seize ans.

B

- Indiquez l'adresse à laquelle toute correspondance ultérieure (convocation, notification) devra vous parvenir. En cas de modification de cette adresse, prévenez immédiatement la direction qui a reçu votre candidature.**
- Première ligne, dans le groupe de cinq cases, portez le numéro de l'immeuble.
- La case suivante recevra le cas échéant la lettre B pour bis, T pour ter, Q pour quater.
- Le libellé de la rue sera inscrit à la ligne suivante. Les indications "rue", "avenue", etc. (ou leurs abréviations éventuelles) devront être portées devant le nom de la voie par le candidat.
- La troisième ligne est destinée à recevoir, éventuellement, le complément d'adresse tel que la désignation d'une résidence, d'un escalier, d'une tierce personne chez qui réside le candidat.
- Pays : servir uniquement si l'adresse est hors de France.
- Adresse électronique: elle doit être obligatoirement renseignée afin que le candidat puisse recevoir un accusé de réception de l'enregistrement de son dossier d'inscription.**

C

- Diplôme ou titre le plus élevé en précisant si possible la spécialité.
- Précisez l'année et le pays d'obtention.
- Remplir la rubrique relative à la durée des services publics dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau
- Remplir la rubrique relative à l'ancienneté dans le grade de géomètre.

D

- Indiquer le nombre de brevets détenus.**
- Compléter le tableau.**

Lu et approuvé
Paraphe ou signature

- 77 – EXAMEN PROFESSIONNEL DE GEOMETRE PRINCIPAL - ANNEE 2011

Reportez-vous à la page 2 pour remplir ce document

Réservé à l'Administration

Concours _____

n° candidature _____

Direction de candidature _____

Direction de rattachement _____

A. IDENTIFICATION

Civilité Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur ☐ N°DI _____ Direction d'affectation _____

(Pour les agents mutés à compter du 1^{er} septembre) Direction de mutation _____

Situation de famille Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ PACS ☐

Nom _____

Nom marital _____

Prénoms _____

Date de naissance _____ Lieu _____

Arrondissement _____ Département _____ Pays _____

Nationalité Française ☐ Etrangère ☐ Date de la demande de naturalisation _____

Ressortissant européen ☐ Pays : _____

Nombre d'enfants

B. ADRESSE

N° _____

Voie _____

Complément d'adresse _____

Localité _____

Code postal _____ Pays _____ Téléphone _____

Adresse électronique (obligatoire pour l'envoi d'un accusé réception) : _____

C. ETUDES - DIPLOME OU TITRE – EXPERIENCE ET ANCIENNETE

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : _____

Année : _____ Pays : _____

Poste occupé : _____ Lieu : _____

Durée des services effectifs en cat B au 31/12/2011 : _____ années : _____ mois : _____ jours : _____

Date d'entrée dans le grade de géomètre : _____ Echelon détenu au 31/12/2011 : _____

D. BREVETS DETENUS (en application de l'arrêté du 11 septembre 1997 abrogé)

Nombre de brevets détenus :

Brevets	Année d'obtention	Note obtenue	Nature de l'épreuve
Groupe 1			
IA			oral
IB			oral
IC			oral
Groupe 2			
IIA			oral /écrit *
IIB			oral /écrit *
IIC			oral /écrit *

* Rayer la mention inutile

SERVICES ADMINISTRATIFS DEJA ACCOMPLIS PAR LE CANDIDAT ⁽¹⁾

- INFORMATION OBLIGATOIRE -

ADMINISTRATION	GRADE	PERIODE	
		DU	AU
Situation actuelle			
Services antérieurs			

⁽¹⁾ LES CANDIDATS AYANT ACCOMPLI DES SERVICES DANS D'AUTRES ADMINISTRATIONS QUE LA **DGFIP** DEVRONT FOURNIR UN ETAT DE CES SERVICES AU MOMENT DU DEPOT DU PRESENT DOSSIER D'INSCRIPTION.

IMPORTANT :

Je reconnais avoir été prévenu(e) qu'en cas de succès à l'examen professionnel, ma nomination ne pourra être prononcée que si je remplis, au premier jour de l'épreuve, toutes les conditions exigées statutairement et notamment celles visées dans les décrets n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 et n° 2010-983 du 26 août 2010, à l'exception de la condition d'aptitude physique appréciée au moment de la nomination. Toute déclaration inexacte de ma part entraînera l'annulation de mon succès éventuel à l'examen professionnel, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 2 de la loi du 23 décembre 1901, relatif aux peines encourues en cas de fraude dans les examens et concours publics.

A, le

Lu et approuvé

(Signature du candidat)